

SESSION DU CONSEIL GENERAL DE LA COTE D'OR
26 septembre 2008

VŒU RELATIF AU MAINTIEN DU SERVICE PUBLIC POSTAL

Le maintien des services publics sur tout le territoire et en particulier dans les territoires ruraux est indispensable à leur survie et à leur équilibre. Parmi ceux ci la Poste est le dernier rempart contre la désertification. La Poste n'est pas un service public comme les autres. Dans beaucoup de régions, il demeure le lien social indispensable entre des personnes et des territoires.

Considérant l'ouverture du marché de l'électricité qui fait que l'usager ne sait plus où s'adresser, en particulier pour les dépannages ou les raccordements, et qui se traduit par une forte hausse des coûts ;

Considérant l'ouverture du marché des télécommunications et la privatisation de FRANCE TELECOM, l'ensemble ayant comme conséquences de voir des abonnés sans téléphone pendant une semaine, faute de moyens de dépannage ;

Considérant les fermetures d'hôpitaux, de services hospitaliers, de maternités, de bureaux du Trésor public (perceptions, trésoreries,...), d'écoles, qui éloignent certains usagers à des distances trop importantes de ces services, toutes ces modifications ayant été réalisées pour obéir à une logique purement comptable ;

Considérant la séparation de l'activité courrier et des autres domaines de la Poste, qui perturbe totalement l'organisation et l'efficacité de ce service, la diminution de la présence postale et l'obligation pour les communes de participer au financement des Agences communales.

La privatisation de la Poste préparée par le gouvernement sonnerait le glas définitif de pans entiers du territoire, où les citoyens ne pourraient plus vivre : elle mettrait fin à l'unicité du service postal et à la distribution du courrier 6 jours sur 7, et provoquerait une hausse des coûts nécessaires pour rémunérer les actionnaires.

En conséquence les conseillers généraux soussignés se déclarent solidaires du mouvement engagé par les agents de la Poste qui défendent le maintien intégral d'un service public unique et identique sur tout le territoire et demandent instamment au gouvernement de renoncer à ce projet. Le maintien d'opérateur public unique, dans le contexte européen de libéralisation, reste la seule garantie de l'égalité des citoyens et des territoires face aux services essentiels.